

Bot.

AU SUJET DU FATOUA MADAGASCARIENSIS LEAND.

par

J. BOSSER et J. LEANDRI

L'un de nous a signalé, il y a quelques années (1), la présence à Madagascar du genre *Fatoua*, de la famille des Moracées (tribu des Moroidées). BUREAU, monographe de la famille dans le *Prodromus* de DE CANDOLLE, réunissait, en 1873, toutes les formes de ce genre en une seule espèce : *Fatoua pilosa* Gaudichaud, avec trois variétés distinguées par la forme des feuilles et distribuées du Japon à la Nouvelle-Calédonie, en passant par les Philippines, Java et Timor. DIELS l'a signalée en 1935 en Nouvelle-Guinée.

La plante malgache, découverte d'abord par H. Humbert dans la forêt de Besomaty, entre le Fiherenana et l'Isahaina (Mangoky), différait des autres spécimens du genre par l'inflorescence beaucoup plus longue, le calice femelle à pièces soudées à la base, l'ovaire lisse, les sacs des anthères à peine incurvés. Il a paru justifié d'en faire une espèce distincte sous le nom de *Fatoua madagascariensis* J. Leand. (Humbert n° 11.242).

Depuis cette époque, de nouveaux spécimens, dûs principalement au Professeur Humbert, sont venus enrichir les collections du Museum d'Histoire Naturelle de Paris et de l'Institut de Recherche scientifique de Madagascar. M. Humbert a retrouvé la plante dans les gorges du Fiherenana, entre Beantsy et Anjamala, dans la forêt tropophile et le bush xérophile sur rocaillies calcaires, c'est-à-dire dans la même région que la première fois, mais à une altitude beaucoup plus basse (30-300 m) (Humbert n° 19.913). La plante fleurit en janvier, et les Bara lui donnent le nom de *Miha*, nom qui, dans d'autres dialectes malgaches, en particulier sakalava, sert à désigner des lianes comme les *Dalechampia* (Euphorbiacées), ou des arbrisseaux urticants comme les *Obelia* (Urticacées). D'autres échantillons, malheureusement incomplets, semblent montrer que la plante existe aussi sur le plateau calcaire au Nord du Fiherenana, dans la forêt sèche de Fandrare, à 40 km au Nord de Tuléar (Humbert 14.335). M. Humbert l'a également rencontrée dans la forêt d'Analavelona, forêt tropophile sur basalte, entre 1.000 et 1.200 m d'altitude, en fleurs en décembre (Humbert 19.736) ; dans la forêt d'Analamarina (vallée de l'Hazoroa, affluent de la Taheza, bassin de l'Onilahy) au Sud de Sakaraha, forêt tropophile sur sol siliceux grésosableux, vers 300 m d'altitude, en fleurs en décembre. Elle atteint là une

Le Naturaliste Malgache, IX, 1, 1957.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 10456

8 MARS 1956

10456

hauteur de 80 cm et présente toujours ses racines jaunes caractéristiques. Elle a été aussi récoltée, toujours en forêt tropophile, et dans le bush xérophile, mais sur rocaillies calcaires, dans les gorges de la Manombo, entre 100 et 350 m d'altitude, en fleurs en janvier (Humbert n° 19.932). Enfin, l'un de nous l'a trouvée en fleurs, en février dernier, dans des vestiges de forêt tropophile sur sables roux, près de Sakaraha, dans une région où elle avait été déjà notée par M. Humbert.

L'examen de ces nouveaux échantillons révèle des différences notables avec les caractères de l'espèce, donnés dans la description originale et basés sur un matériel peu abondant. Toutefois, une étude attentive a montré qu'il s'agissait bien de la même unité systématique, mais que ses caractères étaient moins limités que la diagnose ne le laissait supposer. Aussi nous a-t-il paru utile de donner ici une description élargie.

C'est un sous-arbrisseau de 60-80 cm de haut, lignifié à la base, à racines fasciculées jaunâtres, à rameaux bruns ou faiblement rougeâtres, glabres, striés en long, ramilles vertes, grêles, aplaties, pubérulentes ; stipules linéaires aiguës de 1,5-2 mm environ, caduques ; pétiole de 1-2 cm, grêle, hispidule ; limbe atteignant 10-12 cm de long sur 4,5 cm de large dans les feuilles développées, ovale, aigu, à base subcordée ou nettement cordée et à 2 lobes dissymétriques (non équilatéraux), sommet aigu, subacuminé, marges dentées. La face supérieure est un peu scabre et présente deux sortes de poils épars : les uns plus longs terminés en pointe, les autres plus courts glochidiés. La face inférieure est couverte de poils plus serrés, courts, à base épaissie ; les deux types de poils de la face supérieure pouvant exister sur les nervures principales.

Les inflorescences sont axillaires et peuvent dépasser 1,5 cm de long ; elles présentent un axe aplati, portant des fleurs en général nombreuses, toutes du même côté. Certaines inflorescences sont unisexuées, mâles ou femelles ; d'autres sont bisexuées et paraissent formées de trois séries parallèles de fleurs, la bande centrale portant des fleurs femelles, les deux bandes latérales, des fleurs mâles. Au sommet, on ne trouve que des fleurs mâles.

Les fleurs, mâles et femelles, ont un périanthe portant deux sortes de poils, les uns à sommet glanduleux, les autres plus longs mais non glanduleux et terminés en pointe. Les boutons mâles sont apiculés au sommet. Les segments du périanthe mâle, au nombre de quatre, peuvent être légèrement soudés à la base. Ils atteignent 1-1,5 mm de long. L'androcée comprend quatre étamines, à filets infléchis dans le bouton, redressés et plus longs que les segments à l'anthèse. Le périanthe femelle est également formé de quatre segments qui peuvent être soudés seulement dans le 1/3 inférieur. Le style, filiforme et lisse, atteint 5-6 mm de long, il est pourvu à la base d'un rameau latéral rudimentaire.

Il ne s'agit donc pas d'une plante relictive, étroitement localisée et à caractères strictement définis, mais, au contraire, d'une espèce à aire assez étendue dans la région du Sud-Ouest de Madagascar et présentant, même

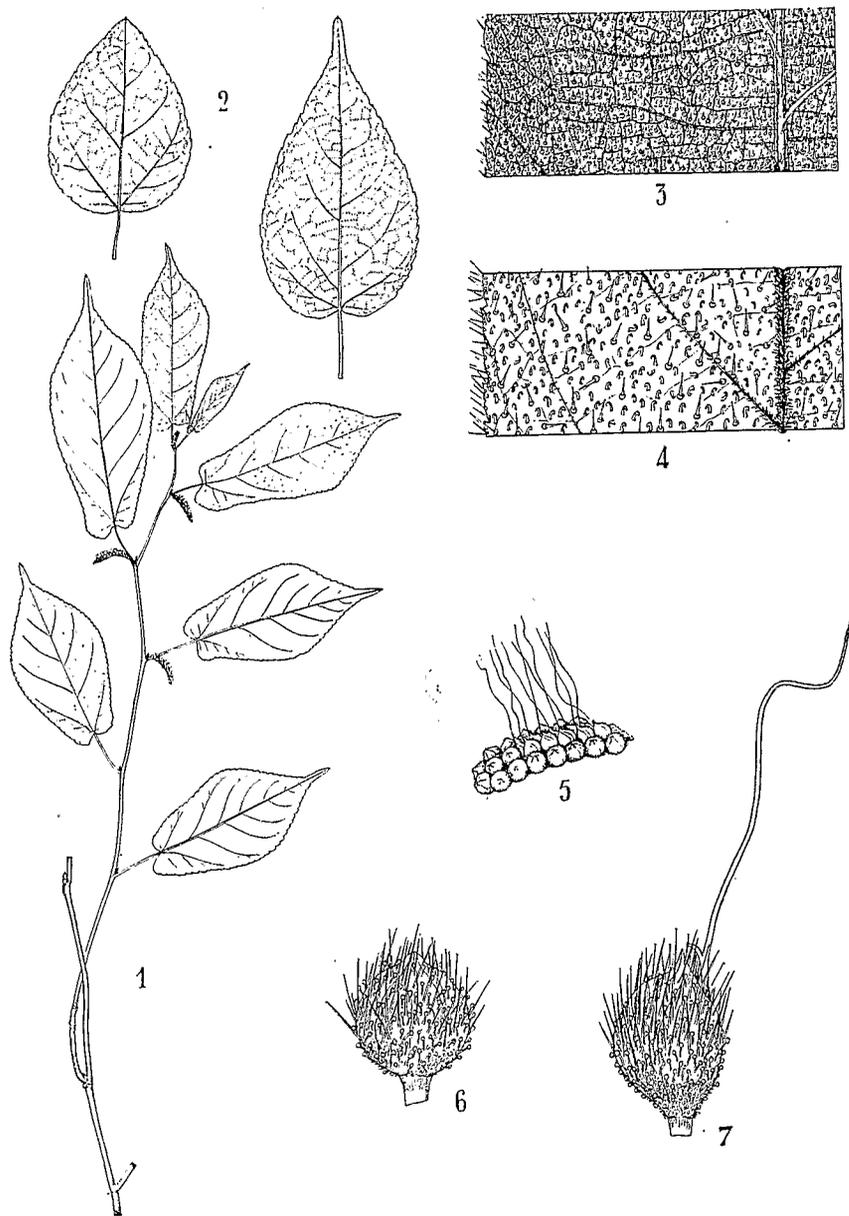


Fig. 1 à 7. — *Fatoua madagascariensis* Leand. : 1, Rameau florifère $\times 1/3$; 2, deux formes de feuilles ; 3, face inférieure d'une feuille, très grossie ; 4, face supérieure d'une feuille, très grossie ; 5, extrémité d'une inflorescence $\times 5$; 6, bouton mâle $\times 20$; 7, bouton femelle $\times 20$.

dans l'inflorescence, une assez grande variabilité de caractères. Le nombre de spécimens est encore insuffisant pour permettre de dire s'il s'agit seulement de variations individuelles ou de différenciations écologiques, bien que ces dernières paraissent vraisemblables.

BIBLIOGRAPHIE

1. LEANDRI (J.), 1948. — Contribution à l'étude des Moracées de Madagascar (Moroideae). — *Mém. Inst. sci. Madag.*, B, I, 1, pp. 1-37.
2. — 1952. — Moracées. — *In Flore de Madagascar et des Comores*, publiée sous la direction de M. H. Humbert.

